الإتحاد الجزائــري لكرة القدم

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الجهوية لكرة القدم باتنة

LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL BATNA

اللجنة الجهوية للانضباط

Commission Régionale de Discipline

Procès-verbal

N°43 - Séance du : 17/05/2023

Rencontres Séniors - Saison sportive 2022-2023

Membres présents:

Nom et Prénoms	Qualités
BOUMARAF LARBI	Président
ABDESSEMED RAMDANE	Secrétaire
BENAHMED LAHCENE	Membre

Ordre du jour:

1- Traitement des affaires.

2- Régularisation de situation disciplinaire.

3- Divers.

LIGUE REGIONALE DE FOOT-BALL C/R DISCIPLINE BATNA

1- Traitement des affaires

En application des règles généraux de la FAF (**Seniors 2018**) et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres ainsi qu'aux auditions.

la Commission de Discipline, après délibération, a pris les décisions suivantes:

Division Régionale 02 (Groupe A) 28eme Journée «Séniors»

Affaire N° : 0648 USD-ABBA du 16/05/2023 à DOUCENE

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUBAKA ABDELMOTALEB	22R05J0106	ABBA	Expulsion.	Quatre (04) matches dont deux (02) avec sursis.	Comportement anti sportif envers officiels (insultes).	112& 141 R.G	10 000,00
SEIBOUT AHMED	22R05J0443	ABBA	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	
GRAINAT ABDELHAK	22R05J1387	USD	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUDERBALA SAID	22R05J1249	USD	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	
GUEDDOUR MOHAMED DJALEL	22R05J1085	USD	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0649 CSC-EST du 16/05/2023 à CHECHAR

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ARAB FAROUQ	22R05J0354	CSC	Expulsion.	Un (01) match ferme.	Cumul de cartons (CAS+CAS).	103 RG	
BOUDEBBOUZ YOUCEF	22R05J0213	EST	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0650 USFBBA-ESPF du 16/05/2023 à B B A/OPOW

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ZID AKRAM	22R05J2344	USFBBA	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MERZOUGUI AISSA	22R05J0390	USFBBA	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	
GHALIA MOHAMED LAMINE	22R05J1184	ESPF	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MEKENTICHI MOHAMED NADJIB	22R05J2914	ESPF	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0651 NRBA-ESA du 16/05/2023 à EL ACHIR

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUZID YOUCEF	22R05J0711	ESA	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ALLEK YOUSSOUF	22R05J0627	ESA	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	
SEDDIKI RIADH	22R05J0635	ESA	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	

DIRIGEANT (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
RAGOUB LAID (Secrétaire Séniors)	22R05D0132	NRBA	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0652 WRF-USHD du 16/05/2023 à TOLGA

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
FARTAS SAMIR	22R05J0797	WRF	Avertissement.	//	Anti jeu.	100 R.G	
BOUBAKER ISLAM	22R05J0819	WRF	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENAMOR AKRAM	22R05J5527	WRF	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	
AOUISSI MOHAMED	22R05J5524	WRF	Avertissement.	//	Jeu dangereux.	100 R.G	
AICHAOUI ALI	22R05J4784	USHD	Avertissement.	//	Jeu dangereux.	100 R.G	
FAID MOHAMMED	22R05J4642	USHD	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENAOUIRA YOUNES	22R05J4942	USHD	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0653 CHD-MOC du 16/05/2023 à EL HAMADIA

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
DJENANE ADEL	22R05J0481	CHD	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HERREM AMIR	22R05J0944	CHD	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BELMOUHOUB HATEM	22R05J3521	CHD	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	100 R.G	

2- Régularisation de situation disciplinaire

Affaire de régularisation N°16 du club MCEG

Vu, la feuille de match.
Vu, les rapports des officiels.
Vu, la demande de régularisation du club **MC EL GHROUS** reçue le 17/05/2023.
La CRD décide :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF
HEFFAIEDH MOHAMED ZIDANE	22R05J1140	MCEG	Régularisation	Un (01) match ferme de suspension en sus de la sanction initiale d'un (01) match ferme pour contestation de décision (Voir PV 23 Aff 349)). TOTAL : Deux (02) matchs fermes à compter du 17/05/2023.	Régularisation d'une situation disciplinaire. ART 134 RG

3-Divers.

01- RAPPEL DE L'ARTICLE 133 DES RG DE LA FAF (Règlement des amendes) :

Conformément à l'article 133 du règlement du championnat de football amateur :

- les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.
- Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe séniors du club fautif.

02- RAPPEL DE L'ARTICLE 86 DES RG DE LA FAF (Contestation sur la participation):

Conformément à l'article 86 du règlement du championnat de football amateur :

- Le club est tenu impérativement de confirmer les réserves sur les joueurs faisant l'objet de contestation transcrites sur la feuille de match, faute de quoi il encourt la sanction de vingt mille (20.000,00 DA) dinars par joueur mis en cause pour les divisions régionales 1 et 2.

03- RAPPEL DE L'ARTICLE 142 DES RG DE LA FAF (Responsabilité du décompte des sanctions):

Conformément à l'article 142 du règlement du championnat de football amateur :

- Le décompte des sanctions, avertissements ou autres relève de la seule responsabilité des clubs.

La séance s'est levée à 11h30.

Le Président **Le Secrétaire**

L.Boumaraf **R.Abdessemed**

LIGUE REGIONALE DE FOOT-BALL C/R DISCIPLINE BATNA